

DOSSIER DE PRESSE

Grenoble, le 16 janvier 2020

2020 : LA CULTURE PARTOUT, POUR TOUS, TOUTE L'ANNEE !

Le Président Jean-Pierre Barbier et le Vice-président Patrick Curtaud lancent aujourd'hui l'année de la culture en Isère. Parce que la culture nous rassemble, parce qu'elle est l'un des grands remparts contre les fractures territoriales et sociales, contre l'ignorance, contre l'obscurantisme, elle est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi la majorité départementale a fait le choix depuis 2015 d'en faire une de ses priorités, c'est pourquoi elle fait le choix de lui dédier une année entière : 2020 ! Une année d'aboutissement des grands projets portés par le Département mais aussi une année qui verra la culture s'ouvrir à tous les publics concernés par ses politiques.

Priorité à la culture : une exception iséroise

En présence de nombreux artistes, partenaires et acteurs culturels, ainsi que des agents de la direction de la culture du Département et d'autres directions, le Président Jean-Pierre Barbier et le vice-Président chargé de la culture, du patrimoine et de la coopération décentralisée, Patrick Curtaud, lancent aujourd'hui l'année de la culture à l'occasion d'une conférence de presse dans les locaux de l'association « Accompagner le handicap psychique en Isère » (ALHPI) à Sassenage.

« Alors que le contrat social national est plus que jamais menacé aujourd'hui, la culture est un facteur de cohésion sociale, un levier pour l'éducation et un vecteur de développement et d'attractivité des territoires », souligne M. Barbier, en introduction de l'événement. « Contre les fractures sociales et territoriales, les replis identitaires, l'obscurantisme, l'ignorance et le populisme ambiant, la culture demeure notre socle commun, elle nous rassemble sans distinction d'âge, d'origine, de lieu de vie... C'est pourquoi nous avons décidé depuis 2015 de la placer au cœur de nos priorités. Et c'est pourquoi nous avons décidé aujourd'hui de placer cette année 2020 sous son sceau. »

La collectivité se donne les moyens de ses ambitions. A contre-courant de la tendance en France qui consiste à baisser les dotations publiques consacrées à la culture, le Département de l'Isère a doublé son budget entre 2015 et 2019 (passé de 19 à 38 M€) : une exception en France.

Il soutient, grâce à ce budget, le plus grand réseau de France de musées départementaux (1) dont l'accès est entièrement gratuit et qui connaît un franc succès avec une augmentation de leur fréquentation de près de 100 000 visiteurs depuis 2015. Il aide à restaurer et valoriser le patrimoine culturel grand et petit, protégé et de proximité, il soutient les résidences artistiques dans les territoires, les actions d'éducation artistique et culturelle afin de faire vivre la création, le spectacle vivant et les pratiques amateurs. Il favorise également la lutte contre l'illettrisme avec la Médiathèque

DOSSIER DE PRESSE

Départementale qui participe à développer un réseau de plus de 300 bibliothèques dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Loin de se cantonner à ses compétences obligatoires, le Département de l'Isère impulse une véritable dynamique culturelle sur tous les territoires de l'Isère, favorisant toutes les formes de culture, au profit des Iséroises et des Isérois, mais aussi des touristes. « *La culture est fondamentale pour la construction d'un individu, au même titre que l'éducation. C'est pourquoi elle doit être présente dans l'insertion, la prise en charge du handicap, le sport, l'agriculture, les transports ou la santé, partout et pour tous !* », souligne le vice-Président Patrick Curtaud. « *Il est intolérable dans une société comme la nôtre d'avoir un taux d'illettrisme de 7 % de la population.* »

Les chiffres clés de la culture et du patrimoine en Isère

35 millions d'euros : le budget de la culture et du patrimoine pour 2020



Patrimoine culturel

- **51 musées soutenus** (+ 11 musées départementaux)
- **4,6 millions d'euros de subventions** aux associations culturelles et patrimoniales iséroises
- **14 000 m² de superficie et 70 km de linéaires** pour le nouveau bâtiment des Archives départementales (livraison en 2020)



Création et diffusion du spectacle vivant

- **56 festivals,**
- **53 équipements culturels,**
- **72 compagnies artistiques** soutenus et accompagnés



Lecture

- **300 000 documents** disponibles au prêt pour les **303 bibliothèques** situées dans des communes de – de 10 000 habitants (72 % du territoire)

Enseignement artistique

78 écoles de musique soutenues



Pour le Département, la culture est une responsabilité à long terme : former les citoyens de demain ! « *Il est important de rappeler notre responsabilité, en tant qu'élu, d'être l'un des maillons d'une chaîne séculaire* », insiste M. Barbier. « *Cette chaîne, c'est celle de la transmission de la culture, du patrimoine et des valeurs inhérentes à ces dernières. Il suffit d'une personne, d'une génération qui faillit à sa mission pour que cette chaîne se brise et que des siècles d'histoire se perdent. C'est pour ces raisons que la rénovation du patrimoine, l'accès aux archives, aux musées, aux sites d'exception en Isère ne sont pas des compétences « optionnelles » pour nous, mais bien fondamentales !* »

La culture en grands projets

Cette année sera celle de la concrétisation de ces 5 années d'une politique culturelle ambitieuse et volontariste. Elle verra de nombreux chantiers arriver à terme : l'inauguration du Musée Champollion fin 2020 à Vif (6M€), la livraison du nouveau bâtiment des Archives départementales à la rentrée scolaire à

DOSSIER DE PRESSE

Saint-Martin-d'Hères (37M€). D'autres travaux quant à eux se poursuivront, comme le gros chantier de restauration de l'église abbatiale de Saint-Antoine-l'Abbaye, certains commenceront, comme ceux du Palais du Parlement.

De nombreux événements culturels marqueront également 2020 : la quatrième et dernière saison de Paysage>Paysages qui favorise le développement de la création artistique contemporaine et rayonne sur tout le territoire, les événements majeurs que sont le Festival Berlioz et la 40ème édition de Jazz à Vienne ou encore l'année du Sénégal qui permettra de développer plusieurs partenariats culturels avec la région de Kédougou.

Une douzaine d'autres événements labellisés « Année de la culture » permettront également de toucher tous les Isérois de tous âges, sur tout le territoire.



Le label « Année de la culture »

La culture au cœur de toutes les politiques départementales

Cette année de la culture est aussi la démonstration qu'il est possible et souhaitable de faire sortir la culture du patrimoine bâti et des publics initiés. Le lieu de la conférence de presse n'est pas anodin, il témoigne de la volonté du Département d'irriguer la culture partout et pour tous. En effet, l'ALHPI est une structure d'accueil et de réinsertion pour les personnes atteintes de handicap psychique qui mène nombre d'initiatives culturelles. Et le Département est son principal soutien financier. Elle est un exemple parmi beaucoup d'autres de cette exception culturelle iséroise de proximité.

Partant du principe que la culture ne va pas de soi, notamment pour des raisons géographiques, mais aussi en raison de freins psychologiques (quand on se dit : « ce n'est pas pour moi »), le Département a choisi de l'ouvrir et de la faire naviguer du canton le plus rural aux pôles urbains, au plus près des habitants de tous âges. L'ambition est de mettre la culture au cœur de toutes les politiques départementales. Le Département étant la collectivité garante des solidarités, elle profitera de ses compétences (aides à l'enfance, aux personnes âgées, handicapées ou bénéficiaires du RSA), pour diffuser la culture dans les collèges, les maisons de retraite, à la ville comme à la campagne, sous toutes ses formes. Car la démocratisation de la culture a un sens pour la majorité départementale.

DOSSIER DE PRESSE

La culture sous toutes ses formes, partout et pour tous

Culture et Mobilité : programmation d'une exposition autour du graphisme de la signalétique d'animation autoroutière dont le déploiement est cofinancé par AREA et le Département ;

Culture et Citoyenneté : organisation de performances d'artistes dans les cars scolaires, gares routières, CER... ;

Culture et Tourisme : organisation d'un événement artistique pour le lancement du petit train de La Mure en juillet 2020.

Culture et Sports : renforcement du volet culturel de la Course de la Résistance 2020 à Bourgoin-Jallieu, via une course d'orientation sur les sites de mémoire ; événements culturels dans le cadre de l'accueil du Tour de France 2020 ;

Culture et Patrimoine bâti : lancement d'un jeu-concours photo sur Instagram pour valoriser le patrimoine bâti, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine en septembre 2020 ;

Culture et Environnement : création d'une visite immersive des Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux ;

Culture et Santé et solidarités : organisation d'une journée professionnelle entre bibliothécaires et travailleurs sociaux sur le thème de la lutte contre l'illettrisme ;

Culture et PMI : accompagnement des enfants (0 à 3 ans) et de leur famille grâce à des outils culturels (« projet langue de baby lab », « 38 bambins »...) ;

Culture et Agriculture : exposition photo des agriculteurs « Passion » en expo itinérante et sur les grilles de la Préfecture...

Présentation de la Médaille du Département

A l'occasion de cette conférence de presse, le Président Jean-Pierre Barbier a présenté la Médaille du Département qui sera remise, à compter de l'année 2020, à des personnalités d'exception qui ont œuvré pour le rayonnement de l'Isère d'un point de vue artistique, politique, culturelle ou scientifique. Elle a été réalisée avec la complicité de l'artiste isérois Jean-Marc Rochette (dessinateur de BD et peintre), et met à l'honneur les patrimoines naturels (Mont Aiguille) et historiques (Temple d'Auguste et de Livie de Vienne) du département.



DOSSIER DE PRESSE

- (1) Musée dauphinois ; Musée de la Résistance et de la Déportation ; Musée de la Révolution française/Domaine de Vizille ; Musée Hébert ; Musée Hector Berlioz ; Musée archéologique Saint-Laurent ; Musée de l'Ancien Evêché ; Musée d'art sacré contemporain Saint-Hugues de Chartreuse ; Maison Bergès Musée de la Houille Blanche ; Musée de Saint-Antoine L'Abbaye et le Musée Champollion (inauguration fin 2020).

Pour mieux connaître l'association ALHPI :

L'association « Accompagner le handicap psychique en Isère » a pour objectif d'aider les personnes atteintes de handicap psychique ou de lésion cérébrale à se réintégrer professionnellement et socialement dans la société, d'avoir un trajet personnel sans rupture grâce à un accompagnement global. Pour ce faire, cette association développe notamment bon nombre d'activités artistiques et culturelles dans ses 5 sites.

Site : <http://alhpi.com/>

DOSSIER DE PRESSE

UN RÉSEAU UNIQUE DE 11 MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

À visiter sans modération : c'est gratuit toute l'année !



DES SITES PATRIMONIAUX D'EXCEPTION



classés aux
Monuments historiques

OU



labellisés (Jardin remarquable,
Maison des illustres, Musée de France)

460 000 VISITEURS EN 2019

+ de 1 million
dans les 7 parcs
et jardins des musées

+ de 30 000
scolaires
accueillis

35 000
abonnés
aux pages Facebook

1 visite
guidée gratuite
le 1^{er} dimanche du mois

UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS SOUTENU

- 11 expositions permanentes ou de longue durée.
- 15 expositions temporaires.
- Des scénographies modernes et interactives.
- Plus de 600 publications en vente en boutique.

DES FONDS TRÈS RICHES

- Plus de 250 000 objets de collections conservés.
- Plus de 42 000 ouvrages en centres de documentation des musées.
- Plus de 50 000 objets et ouvrages consultables en ligne.
- 15 acquisitions en 2019 (voir aussi p. 45).
- 5 épisodes de la web série « Une affaire patrimoniale » dédiés aux collections.

DEUX NOUVEAUX PORTALS INTERNET DÉDIÉS AUX MUSÉES

musees.isere.fr

collections.isere.fr